

**APPEL À CONTRIBUTION – COLLOQUE****Les pandémies et le droit**

Le vendredi 6 novembre 2015

Faculté de droit, Université de Sherbrooke

La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke organise le **vendredi 6 novembre 2015** un colloque sur les pandémies et le droit.

Variolo, tuberculose, lèpre, malaria, grippe aviaire, grippe A (H1N1), Ébola, etc. Ces noms résonnent dans l'imaginaire collectif comme des dangers pouvant remettre en cause jusqu'à l'existence même de l'espèce humaine. Parfois qualifiées de pandémies, non sans discussions comme pour la grippe aviaire, ces maladies interpellent à la fois la communauté médicale, afin de tenter de trouver des remèdes, mais aussi le juriste. En effet, tant en droit international qu'en droit interne, bon nombre de questions se posent, sans nécessairement trouver une réponse claire.

Il est ainsi possible de s'interroger notamment sur la coopération entre organisations internationales ou entre États, sur le *leadership* en matière de lutte contre les pandémies, sur la valeur des normes internationales, sur les dérogations au système des brevets ou encore sur les conflits d'intérêts de différents experts impliqués dans les décisions sanitaires. On peut aussi se questionner sur la crise du SRAS à Toronto et ses conséquences sur la santé publique, sur les expérimentations et la responsabilité, sur le consentement aux soins, sur l'adaptation des systèmes de santé à de tels événements ou encore sur le respect des libertés publiques en cas de vaccination obligatoire. Tous ces thèmes (et bien d'autres) pourraient faire l'objet de propositions de communication. Les personnes intéressées par ce colloque sont invitées à soumettre leur proposition au comité scientifique.

Toutes les propositions doivent contenir :

- Le thème de la communication
- Un résumé de 350 mots de la proposition
- Un curriculum vitæ abrégé (maximum de 2 pages) de la personne soumettant la proposition

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 5 juillet à David Pavot (david.pavot@usherbrooke.ca). Les réponses aux soumissions seront communiquées le 11 juillet 2015. L'organisation ne peut prendre en charge les frais de déplacement des conférenciers retenus, qui seront toutefois exonérés de frais d'inscription à la journée d'étude.

Les actes feront l'objet d'une publication (avec arbitrage) dans un numéro de la Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke.

Le comité scientifique :
Marie-Ève Couture Ménard
Mélanie Bourassa Forcier
Robert P. Kouri

Jonathan Kuntz
David Pavot
Anne-Marie Savard